

Le rôle social des bibliothèques territoriales

Introduction

Les bibliothèques territoriales ne sont pas seulement des lieux de prêt et de conservation : ce sont des équipements publics de proximité, au service de la vie collective. Elles accueillent, informent, forment et mettent en relation les habitants, en favorisant l'accès aux savoirs, à la culture et aux loisirs.

Leur rôle social consiste à contribuer à la réduction des inégalités, à l'inclusion, à la participation à la vie collective et à l'émancipation des personnes. Cette mission repose sur les principes du service public : égalité d'accès, continuité et adaptabilité.

Concrètement, la bibliothèque peut offrir un espace de travail à un étudiant, des ressources culturelles à une famille, un accompagnement numérique à un usager ou un lieu de rencontre à une personne isolée. Elle agit ainsi sur la vie sociale du territoire, sans se substituer à l'école, aux services sociaux ou aux structures de santé.

1. Un service public de proximité et d'égalité

La première mission sociale des bibliothèques territoriales est de garantir un accès aussi égal que possible aux ressources culturelles et informationnelles. Dans une commune, la bibliothèque constitue souvent l'un des rares lieux où l'on peut entrer librement, consulter des documents, travailler, se connecter à internet ou participer à une activité sans devoir acheter quoi que ce soit. Elle réduit ainsi les effets des inégalités économiques, scolaires et géographiques.

Cette mission relève à la fois de la démocratisation culturelle, qui vise à rendre les ressources accessibles au plus grand nombre, et de la démocratie culturelle, qui reconnaît la diversité des pratiques, des goûts et des expressions culturelles.

Par exemple, un étudiant qui ne dispose pas d'un espace de travail adapté chez lui peut utiliser les tables, les prises électriques et les ressources documentaires de la bibliothèque. Une famille aux revenus modestes peut emprunter des albums, des bandes dessinées, des films ou des jeux plutôt que de les acheter. Dans un territoire rural, un bibliobus ou un point-relais peut permettre à des habitants éloignés du centre-bourg d'accéder aux mêmes services que les habitants d'une ville.

L'égalité d'accès suppose toutefois de prendre en compte les obstacles réels : horaires incompatibles avec le travail, absence de transport, handicap, difficultés de lecture ou sentiment de ne pas être légitime dans un équipement culturel. Les bibliothèques peuvent répondre à ces freins par des horaires élargis, des collections

en gros caractères, des documents audio, des espaces accessibles, des services hors les murs et une politique d'accueil bienveillante.

2. Des lieux de sociabilité et de cohésion sociale

La bibliothèque est un espace public non marchand où des personnes différentes peuvent se rencontrer. Elle offre une possibilité de présence dans la ville ou le village : on peut y rester, lire, discuter, attendre un rendez-vous ou simplement être au calme. Cette fonction est particulièrement importante pour les personnes seules, les nouveaux habitants, les jeunes qui ne disposent pas d'un lieu de rencontre ou les personnes âgées qui souhaitent maintenir une activité sociale.

Les animations rendent cette dimension plus visible. Un club de lecture peut réunir des habitants de générations différentes autour d'un roman ; un atelier d'écriture peut permettre à des personnes qui se connaissent peu de partager leurs expériences ; une rencontre avec un auteur local peut valoriser la mémoire du territoire. De même, une après-midi jeux de société peut créer des échanges entre enfants, parents et grands-parents.

La bibliothèque peut ainsi être qualifiée de « troisième lieu » : un espace distinct du domicile et du travail, ouvert à la rencontre, à la présence et à la participation. Cette notion doit cependant être utilisée avec prudence : toutes les bibliothèques ne sont pas des troisièmes lieux et cette fonction dépend des usages réels des habitants.

La bibliothèque peut également devenir un lieu de dialogue entre les cultures. Une exposition sur les parcours migratoires, un atelier de conversation en français ou une sélection de livres bilingues peuvent aider des habitants nouvellement arrivés à prendre leur place dans la commune. La bibliothèque ne résout pas à elle seule les tensions sociales, mais elle contribue à créer des occasions de rencontre et à faire connaître la diversité des parcours.

La cohésion sociale ne signifie donc pas l'effacement des différences, mais la possibilité de partager un espace commun dans le respect du pluralisme.

3. Lutter contre les exclusions culturelles et numériques

Le rôle social des bibliothèques consiste aussi à aller vers les personnes qui fréquentent peu les équipements culturels. Certaines peuvent être éloignées de la lecture, ne pas maîtriser le français, vivre une situation de précarité ou craindre le regard des autres. Les bibliothèques développent donc des partenariats avec les centres sociaux, les écoles, les associations, les établissements de santé, les maisons de retraite ou les structures d'insertion.

Un exemple concret est celui d'une bibliothèque qui organise des séances de lecture dans une résidence pour personnes âgées. Les participants peuvent écouter des textes, raconter des souvenirs et échanger autour de photographies ou de chansons. Dans un centre social, un bibliothécaire peut proposer des albums aux parents et aux enfants, puis expliquer comment emprunter des documents ou utiliser les ressources numériques. Ces actions déplacent la bibliothèque hors de ses murs et rendent le service plus accessible.

Cette démarche relève de l'« aller vers » : il ne s'agit plus seulement d'attendre les publics dans l'équipement, mais de construire des actions à partir de leurs besoins et de leurs lieux de vie.

L'inclusion numérique est devenue une autre dimension essentielle. De nombreuses démarches administratives, recherches d'emploi ou prises de rendez-vous se font désormais en ligne. Une bibliothèque peut proposer des postes informatiques, une connexion internet et des ateliers pour apprendre à créer une adresse électronique, utiliser un traitement de texte, remplir un formulaire ou identifier une source fiable. Par exemple, une personne qui doit actualiser son dossier administratif peut être accompagnée dans la compréhension de la démarche, tout en restant actrice de ses choix. La bibliothèque aide ainsi à restaurer de l'autonomie sans se substituer aux services spécialisés.

L'inclusion numérique ne se réduit pas à l'accès au matériel : elle concerne aussi les compétences, la compréhension des démarches et la capacité à agir de manière autonome.

4. Un acteur de la réussite éducative et de la formation tout au long de la vie

Les bibliothèques territoriales complètent l'action de l'école et de la famille. Elles mettent à disposition des collections adaptées aux différents âges, des espaces de travail et des ressources documentaires variées. Les accueils de classes, les heures du conte, les ateliers autour de l'album ou les rencontres avec des illustrateurs contribuent à développer le plaisir de lire et la curiosité.

Un exemple est celui d'un partenariat entre une école et une bibliothèque autour d'un projet de lecture : les élèves découvrent plusieurs albums, rencontrent un auteur, apprennent à choisir un livre et présentent ensuite leurs lectures à leurs camarades. La bibliothèque devient alors un lieu d'apprentissage complémentaire, plus libre que la salle de classe, où l'enfant peut expérimenter ses goûts et progresser à son rythme.

La bibliothèque ne remplace pas l'école : elle propose un cadre d'apprentissage complémentaire, fondé sur l'accès libre aux ressources, l'accompagnement et le développement de l'autonomie.

La mission éducative concerne également les adultes. Une personne préparant un concours peut consulter des annales ; un demandeur d'emploi peut utiliser des ressources sur les métiers ; un habitant peut apprendre une langue ou se former à un logiciel. Les bibliothèques soutiennent donc l'autoformation et l'apprentissage tout au long de la vie, en donnant accès à des ressources fiables et en permettant à chacun de construire son propre parcours.

Cette mission peut être reliée à la notion d'éducation tout au long de la vie : la bibliothèque accompagne les apprentissages à tous les âges, dans des contextes formels ou informels.

5. Un espace de citoyenneté, de pluralisme et d'émancipation

L'accès à une information diversifiée est une condition de la citoyenneté. En proposant des livres, des journaux, des ressources numériques et des documents sur l'histoire locale, la bibliothèque aide les habitants à comprendre le monde et à développer leur esprit critique. Le bibliothécaire facilite la recherche, explique les sources et accompagne les usagers dans la comparaison des informations, sans imposer une opinion.

Par exemple, lors d'un atelier d'éducation aux médias, les participants peuvent comparer plusieurs articles consacrés à un même événement, repérer la différence entre un fait et un commentaire, ou apprendre à vérifier l'auteur et la date d'une publication. Une exposition sur l'histoire d'un quartier peut également faire émerger des témoignages d'habitants et favoriser une meilleure compréhension du territoire.

L'éducation aux médias et à l'information constitue ici un outil d'émancipation : elle permet aux personnes de mieux comprendre les informations qu'elles reçoivent et de développer leur capacité de jugement.

La bibliothèque est aussi un lieu de pluralisme. Elle doit permettre la découverte d'idées et de sensibilités diverses dans le respect des principes du service public. Les débats, rencontres et expositions peuvent faire vivre la démocratie locale, à condition de garantir un cadre respectueux, l'égalité d'accès et la liberté de consulter les documents. Le pluralisme ne signifie pas que toutes les opinions se valent, mais que les collections et les actions permettent la découverte de points de vue divers, dans le respect du cadre légal et des principes du service public.

6. Les professionnels et les partenariats au cœur de l'action sociale

La réussite de ces missions dépend des équipes. Le bibliothécaire est à la fois spécialiste des collections, médiateur culturel, accueillant, formateur et coordinateur de projets. Il doit savoir écouter une demande, orienter un usager, expliquer une ressource ou construire une animation avec un partenaire. Cette évolution nécessite une formation continue et une bonne connaissance des publics du territoire.

Le professionnel doit également savoir identifier les limites de son intervention : accompagner, orienter et mettre en relation, sans se substituer aux professionnels compétents.

Les partenariats permettent de répondre à des besoins que la bibliothèque ne pourrait pas traiter seule. Avec une école, elle peut soutenir la lecture ; avec un centre social, elle peut toucher des familles éloignées ; avec une structure d'insertion, elle peut proposer des ateliers numériques ; avec une maison de retraite, elle peut organiser des lectures partagées. Dans une petite commune, les bénévoles peuvent assurer des permanences et maintenir une présence locale, tandis que la bibliothèque départementale apporte des collections, des conseils et un soutien professionnel.

La bibliothèque départementale joue ainsi un rôle important dans le maillage territorial de la lecture publique, en accompagnant les bibliothèques et les réseaux, notamment dans les territoires ruraux.

L'action sociale des bibliothèques repose sur la complémentarité des compétences, la coopération et la connaissance des acteurs du territoire.

7. Des limites et des enjeux pour l'avenir

La bibliothèque peut accueillir, informer, orienter et créer du lien, mais elle ne doit pas être considérée comme un remplacement des services sociaux, de l'école ou des structures de santé. Une personne en grande précarité peut y trouver un accueil et une première information, mais elle doit pouvoir être orientée vers les professionnels compétents. Le travail en réseau est donc indispensable.

Cette limite rappelle que la bibliothèque est un équipement culturel et documentaire qui contribue à l'action sociale, sans devenir un service social.

L'évaluation de l'action sociale ne peut pas se limiter au nombre de prêts ou de visiteurs. Il faut aussi observer la diversité des publics, la participation aux ateliers, la fréquentation des personnes auparavant éloignées, les compétences numériques acquises ou la qualité des partenariats. Par exemple, une bibliothèque peut constater qu'un atelier destiné aux seniors a permis à plusieurs participants de réaliser seuls une démarche en ligne quelques semaines plus tard. Ce type de résultat montre un impact social qui ne se mesure pas uniquement par des statistiques de fréquentation.

L'évaluation doit donc associer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs : fréquentation, participation, diversité des publics, mais aussi satisfaction, autonomie, évolution des pratiques et qualité des partenariats.

Les enjeux pour l'avenir sont notamment :

- Adapter les services aux besoins réels des habitants et aux caractéristiques du territoire.
- Maintenir l'égalité d'accès malgré les contraintes budgétaires, humaines et matérielles.
- Articuler inclusion numérique et respect de l'autonomie des usagers.
- Garantir le pluralisme et la liberté de consultation dans le respect du cadre légal.
- Renforcer les partenariats et le travail en réseau.
- Mieux évaluer les effets sociaux des actions.

Ainsi, le rôle social des bibliothèques territoriales ne se résume pas à créer du lien : il consiste à rendre effectifs des droits, à réduire des obstacles et à permettre à chacun de participer à la vie culturelle et collective. Il repose sur une articulation entre proximité, égalité, inclusion, émancipation et coopération.

Conclusion

Les bibliothèques territoriales sont des infrastructures sociales autant que culturelles. Elles garantissent un accès partagé aux savoirs, offrent des espaces de rencontre, accompagnent les usages numériques, soutiennent la réussite éducative et favorisent la citoyenneté. Leur force réside dans leur proximité, leur ouverture et leur capacité à créer de la confiance. À travers des actions très concrètes, comme un accueil de classe, un atelier numérique, une lecture hors les murs ou une rencontre entre habitants, elles contribuent à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion du territoire. Pour que cette mission soit durable, elle doit être soutenue par des moyens adaptés, des équipes formées, un maillage équilibré et des partenariats solides.

Pour aller plus loin...

DIALLO, Malik, « Les bibliothèques au service de l'inclusion numérique », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2020, n° 2. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-046>, consulté le 14 août 2026.

CLAERR, Thierry, « Renforcer le rôle des bibliothèques dans la lutte contre la fracture numérique », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2020, n° 2. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-047>, consulté le 14 août 2026.

BARBANT, Corinne, « Inclusion numérique : quelles complémentarités, spécificités et coopérations entre acteurs sociaux et culturels ? : journées nationales Bibliothèques

numériques de référence – 12 et 13 mai 2022, Arras », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 28 juin 2022. En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/inclusion-numerique-queelles-complementarites-specificites-et-cooperations-entre-acteurs-sociaux-et-culturels_70667, consulté le 14 août 2026.

Ministère de la Culture, « Publication du rapport : comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ? », 2019, disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/documentation/publications/etudes-et-rapports-lecture-et-bibliotheques/publication-du-rapport-comment-apprecier-les-effets-de-l-action-des-bibliotheques-publiques>, consulté le 14 août 2026.

Ministère de la Culture, « À la découverte des bibliothèques », ressources d'information professionnelle, disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/le-livre-et-la-lecture-en-france2/les-bibliotheques-en-france2/a-la-decouverte-des-bibliotheques>, consulté le 14 août 2026.

Ministère de la Culture, « Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2025 », disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/documentation/publications/referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales-2025> consulté le 14 août 2026.